

News Release

City of Mississauga
300 City Centre Drive
Mississauga, ON L5B 3C1



mississauga.ca

facebook.com/citymississauga

x.com/citymississauga

Votre premier vote aux élections municipales : À quoi s'attendre le jour du scrutin, le 26 octobre

Voter pour la première fois peut sembler être un grand pas. Découvrez ce à quoi vous pouvez vous attendre, de votre arrivée au lieu de vote jusqu'au moment où vous déposez votre bulletin de vote.

24 septembre 2026



Voter pour la première fois est une étape importante et passionnante pour beaucoup de gens. C'est également l'occasion d'aider à façonner les décisions qui ont une incidence sur la vie quotidienne à Mississauga. Que vous soyez récemment devenu(e) admissible à voter ou que vous participiez pour la première fois à une élection municipale, vous pourriez avoir des questions sur ce à quoi vous attendre. La bonne nouvelle? Vous n'êtes pas seul(e). En fait, voter est plus facile que vous ne le pensez.

News Release

City of Mississauga
300 City Centre Drive
Mississauga, ON L5B 3C1



mississauga.ca

facebook.com/citymississauga

x.com/citymississauga

Avant de voter

Votre première expérience de vote commence avant même que vous n'arriviez au lieu de vote. Prenez le temps de [vous renseigner sur les candidat\(e\)s](#) en lice [dans votre quartier](#) et sur les enjeux qui vous tiennent le plus à cœur. Peut-être que les transports en commun, les parcs et les loisirs, le logement ou la croissance future de Mississauga vous intéressent. Quelles que soient vos priorités, le jour du scrutin est l'occasion pour vous de faire entendre votre voix.

Levels of Government in Canada

Roles and Responsibilities for Government Services

 FEDERAL GOVERNMENT Government of Canada	 PROVINCIAL GOVERNMENT Government of Ontario	 REGIONAL GOVERNMENT Region of Peel	 MUNICIPAL GOVERNMENT City of Mississauga
Led by the Prime Minister <i>Elected every four years</i>	Led by the Premier <i>Elected every four years</i>	Led by the Regional Chair <i>Appointed every four years</i>	Led by the Mayor <i>Elected every four years</i>
Services provided	Services provided	Services provided	Services provided
 Census  Citizenship  Defence  Employment insurance  International relations  Federal taxation  Immigration  Income tax  Indigenous affairs  Currency and banking  National housing strategy: programs & funding  Postal service  Transportation  Trade	 Agriculture  Jobs and employment  Education  Health care  Highways  Housing  Planning, growth and development  Property and civil rights  Social services  Sales tax	 Affordable housing and homelessness  Mental health  Paramedics  Police services  Public health  Water and wastewater	 Animal services  Fire and emergency services  Libraries  Licensing & By-law enforcement  Land-use planning and zoning  Parks, trails and playgrounds  Property taxes (city portion)  Recreation and community centres  Road maintenance and snow clearing  Stormwater  Transit  Waste and recycling
These services affect the entire country	These services affect the province	These services affect Brampton, Caledon and Mississauga	These services affect Mississauga

Avant de partir, assurez-vous de savoir [où voter](#) et d'avoir [une pièce d'identité valide](#) sur vous. Si vous recevez une carte de notification de l'électeur, apportez-la. Elle n'est pas requise pour voter, mais elle peut contribuer à rendre le processus plus rapide et plus simple. Prendre quelques minutes à l'avance pour se préparer peut contribuer à rendre l'expérience fluide et simple.

Arrivée au lieu de vote

News Release

City of Mississauga
300 City Centre Drive
Mississauga, ON L5B 3C1



mississauga.ca

facebook.com/citymississauga

x.com/citymississauga

À votre arrivée, vous verrez sans doute d'autres résidents faire exactement comme vous : participer à la démocratie locale.

Si vous avez des doutes, ne vous en faites pas. Le personnel électoral est là pour vous accompagner tout au long du processus et répondre à toutes vos questions. Une fois vos renseignements confirmés, vous recevrez votre bulletin de vote ainsi que des instructions sur la marche à suivre.

Beaucoup de gens sont surpris de voir à quel point le processus est simple. De l'enregistrement à l'expression du vote, le processus électoral ne prend souvent que quelques minutes.

Faire votre marque

Une fois que vous aurez reçu votre bulletin de vote, vous vous rendrez à l'un des isoloirs pour faire vos choix.

C'est le moment pour lequel vous vous êtes préparé(e). En passant en revue les choix, vous contribuerez à choisir les personnes qui représenteront votre communauté et prendront des décisions qui auront une incidence sur tous les résidents de la ville.

Une fois que vous aurez marqué votre bulletin de vote, vous devrez le remettre en suivant les instructions fournies à votre lieu de vote. Et voilà, vous venez de voter pour la première fois aux élections municipales.

Plus qu'un simple bulletin de vote

Pour un grand nombre d'électeurs et d'électrices qui votent pour la première fois, cette expérience revêt une grande importance en raison de ce qu'elle représente.

La Ville est responsable de nombreux services dont les résidents se servent tous les jours. Cela comprend les routes, les parcs, les centres communautaires, les bibliothèques et d'autres services dont dépendent les résidents. Le vote est un moyen pour vous de contribuer à façonner l'avenir de ces services, pour vous, votre quartier et votre ville.

Chaque vote contribue à façonner l'avenir de la communauté en permettant de choisir les membres du conseil municipal qui prennent des décisions au nom des résidents.

Une étape importante qui mérite d'être soulignée

En quittant votre lieu de vote, vous vous rendrez compte que le processus s'est avéré plus simple que vous ne l'aviez imaginé. Mais surtout, vous avez pris part à un processus qui contribue à façonner l'avenir de Mississauga.

News Release

City of Mississauga
300 City Centre Drive
Mississauga, ON L5B 3C1



mississauga.ca

facebook.com/citymississauga

x.com/citymississauga

Votre premier vote aux élections municipales est bien plus qu'une simple tâche à cocher sur une liste. C'est une étape importante, un devoir civique et l'occasion pour vous de participer aux décisions qui touchent Mississauga aujourd'hui et pour les années à venir.

Maintenant que vous avez voté, vous n'êtes plus un électeur ou une électrice qui vote pour la première fois. Vous vous inscrivez dans une longue tradition de citoyens qui contribuent à façonner leur communauté par l'entremise des élections locales. Pour obtenir des renseignements sur l'admissibilité au vote, les cartes de notification de l'électeur et les pièces d'identité acceptées, visitez mississauga.ca/elections.

Votre vote contribue à faire en sorte que les opinions de la communauté soient prises en compte dans les décisions qui façonnent Mississauga aujourd'hui et à l'avenir.

-30-

Contact média :

Relations avec les médias de la Ville de Mississauga

media@mississauga.ca

905 615-3200, poste 5232

ATS : 905 896-5151